|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  | |  | |

Genève, le 7 octobre 2015

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:  Contact:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 176**  TSB Workshops/M.A.  **Martin Adolph**  +41 22 730 6828 +41 22 730 5853 [tsbworkshops@itu.int](mailto:tsbworkshops@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant  aux travaux de l'UIT | |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  - Au Directeur du Bureau de développement  des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications;  - Au Directeur du Bureau régional de l'UIT à Addis‑Abeba (Ethiopie);  - Au Chef du Bureau de zone de l'UIT à Harare (Zimbabwe);  - A la Mission permanente du Kenya à Genève | |
| Objet: | **Forum des parties prenantes sur la qualité de service et l'expérience des consommateurs Nairobi (Kenya), 23-25 novembre 2015** | |

Madame, Monsieur,

1 A l'aimable invitation de l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO) et de l'Autorité des communications du Kenya, l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise, en association avec l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO), un **Forum des parties prenantes sur la qualité de service et l'expérience des consommateurs** qui se tiendra du 23 au 25 novembre 2015 à Nairobi (Kenya). Le lieu exact sera précisé en temps utile sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/201511/Pages/default.aspx>. Le Forum s'ouvrira à 10 heures le 23 novembre 2015. L'enregistrement des participants débutera à 9 heures. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées aux entrées du lieu de la réunion.

2 Les discussions auront lieu en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation au Forum est gratuite.

4 L'objectif de ce Forum est de réunir les parties prenantes des Etats membres de l'EACO pour discuter des bonnes pratiques sur des questions relatives à la qualité de service et à l'expérience des consommateurs. Ce Forum sera en outre l'occasion d'examiner et de valider les documents d'orientation sur ces questions qui ont été adoptés lors du 21ème Congrès de l'EACO tenu en juin 2015 à Kampala (Ouganda).

Ce Forum rassemblera des spécialistes du monde entier ainsi que des décideurs, des régulateurs, des fournisseurs de services, des fabricants et des universitaires des Etats membres de l'EACO.

5 Un **projet de programme** du Forum est disponible sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/201511/Pages/default.aspx>. Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des informations générales à l'intention des participants concernant les hôtels, les transports et les formalités de visa seront disponibles sur le site web de l'UIT mentionné ci-dessus.

7 Afin de permettre aux organisations hôtes et à l'UIT de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation du Forum, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/201511/Pages/default.aspx>, dès que possible, et **au plus tard le 9 novembre 2015**. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à nos manifestations se fait exclusivement *en ligne*.**

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, au Kenya, sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être obtenu auprès de la représentation du Kenya (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Des informations sur les formalités de visa seront disponibles sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/201511/Pages/default.aspx>. Nous vous rappelons que la délivrance du visa peut prendre un certain temps et vous recommandons d'effectuer votre demande le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications